



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-133564>

Département(s) de publication : **75, 93**

Annonce n° **24-133564**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GRAND PARIS AMENAGEMENT

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre des travaux de réhabilitation du parking silo PIR Est à Sevrans (93)

Description : Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre des travaux de réhabilitation du parking silo PIR Est à Sevrans (93)

Identifiant de la procédure : e8d6f1de-d51a-41da-a430-90d187cb730b

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est passée sous la forme d'une procédure avec négociation conformément à l'article L.2124-3 4° du Code de la Commande Publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent contrat prend la forme d'un accord-cadre qui donnera lieu à l'émission de bons de commande en application des articles R. 2162-1

et R. 2162-6 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 500 000 Euros HT sur toute sa durée d'exécution. Cet accord-cadre est mono-attributaire. Le présent accord-cadre est conclu à compter de sa notification pour une durée de 48 mois. Il pourra ensuite être reconduit tacitement 2 fois par périodes de 24 mois (soit 96 mois maximum). Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Aucune variante obligatoire n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Le marché ne comprend pas de prestations supplémentaires éventuelles. A l'issue de la phase candidature, le nombre de candidat admis à participer à la phase offre, est limité à : - Minimum : 3 ; - Maximum : 3. Conformément à l'article R. 2142-18 du Code de la commande publique, lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec ces candidats.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre des travaux de réhabilitation du parking silo PIR Est à Sevrans (93)

Description : Le contrat porte sur la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du parking Silo PIR Est à Sevrans (93) Les missions confiées au maître d'oeuvre sont les suivantes : - MISSIONS DE BASE : o Etudes d'avant-projet sommaire (APS) ; o Etude d'avant-projet définitif (APD) ; o Etude de projet (PRO) ; o Assistance dans la passation des contrats de travaux (ACT) ; o Etudes d'exécution (EXE) ; o Direction de l'exécution des marchés publics de travaux (DET) ; o Assistance aux opérations de réception (AOR). - MISSIONS COMPLEMENTAIRES : o Diagnostic / Faisabilité ; o Mission OPC (Ordonnancement, Pilotage, Coordination) ; o Mission SSI (Système de Sécurité Incendie) ;

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

5.1.3 Durée estimée

Durée : 96 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'acheteur peut passer avec le titulaire des marchés sans mise en concurrence pour des prestations similaires, dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent contrat, conformément aux dispositions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans la limite de 1 000 000 Euros HT, montant maximum du présent accord-cadre compris.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Pièces à produire : - Lettre de candidature (DC1) - Déclaration du candidat (DC2) - Pouvoir - Redressement judiciaire (Cf. Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Pièce à produire : - Titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du contrat public - Certificats de qualifications professionnelles : La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une liste des moyens matériels des membres du groupement.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Moyens humains (50%) Adéquation des compétences et des moyens humains susceptibles d'être affectés. Ce critère est analysé au regard du tableau d'analyse complété par le candidat (annexe 1 au RC).

Description : Liste des moyens humains et des compétences dont dispose le candidat/les membres du groupement. L'évaluation des compétences et des moyens humains des candidatures se fondera principalement sur le tableau des candidatures complété et tout document que le candidat jugera utile.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Références (50%) Ce critère est analysé au regard du tableau d'analyse complété par le candidat (annexe 2 au RC).

Description : Liste des références dont dispose le candidat/les membres du groupement. 3 références sont attendues a minima pour le mandataire, deux références a minima pour chaque autre membre du groupement. Le nombre de références renseignées pour un même groupement ne serait être supérieur à 13.

Chaque candidat présentera pour chacune des références d'opération de nature et de taille équivalente ou pertinentes pour la mission (principaux services fournis au cours des trois dernières années) une fiche indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les références doivent également être illustrées avec des exemples de rendus graphiques. Idéalement, il est attendu des références, milieu urbain, dense avec un calendrier contraint. Pièces à produire : Liste des références dont dispose le candidat/les membres du groupement. 3 références sont attendues a minima. Le nombre de références renseignées pour un même groupement ne saurait être supérieur à 10. Chaque candidat présentera pour chacune des références d'opération de nature et de taille équivalente ou pertinentes pour la mission (principaux services fournis au cours des trois dernières années) une fiche indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Seules les références renseignées dans ce document seront prises en compte pour évaluer les candidatures

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont détaillés dans le règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont détaillés dans le règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2663904&orgAcronyme=d4t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2653969&orgAcronym=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 06/01/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GRAND PARIS AMENAGEMENT

Organisation qui traite les offres : GRAND PARIS AMENAGEMENT

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GRAND PARIS AMENAGEMENT

Numéro d'enregistrement : 64203694100036

Adresse postale : 11 rue de Cambrai

Ville : Paris

Code postal : 75019

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : serviceachats@grandparisamenagement.fr

Téléphone : 0140046600

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 4, rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 51cc54ec-dbcc-4ec7-892b-e39278b2ff34 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/11/2024 à 21:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/11/2024